Société des Amateurs de Dogues de Bordeaux

Conseils d'élevage et de lutte contre les T.G.I.

Le principal objectif d'une association de race canine est de mettre en œuvre tous les moyens qui lui sont permis pour promouvoir l'amélioration de la race dont elle a la charge. La Société des Amateurs de Dogues de Bordeaux a pour devoir d'encourager ses éleveurs vers un programme de lutte contre les « T. G. I. », c'est à dire les Tares Génétiques Invalidantes.

C'est pourquoi elle préconise les recommandations d'élevage ci-dessous, que chacun pourra suivre, dans la mesure de ses possibilités.

1) Les affections cardio-vasculaires :

- Faire dépister par échographie tous ses reproducteurs avant la mise en reproduction pour les maladies cardio-vasculaires et transmettre au club le résultat pour publication ;
- Renouveler cette échocardiographie tous les 18 mois pendant la carrière de reproducteur des sujets utilisés et transmettre le résultat au club ;
- Ne pas utiliser pour la reproduction les lices et étalons atteints de :
 - o Cardiomyopathie Dilatée (CMD), en cas d'apparition de la maladie en informer le club)
 - Sténose Pulmonaire
 - Sténose sous-aortique
 - Dysplasie mitrale
 - Dysplasie tricuspide.

2) L'hyperkératose plantaire (HPK):

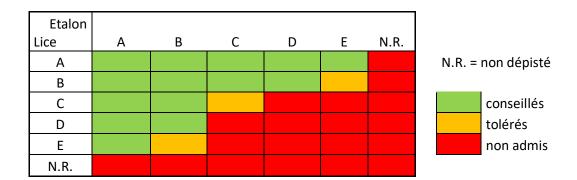
- Ne faire naître que des chiots dont les deux parents ont été dépistés avec le test HFH-B préalablement à la saillie et transmettre au club pour publication tous les comptes-rendus, quel que soit le résultat obtenu;
- Ne pas utiliser pour la reproduction un sujet homozygote muté (atteint);
- Ne pas accoupler deux sujets hétérozygotes (porteurs);
- En cas d'accouplement entre un sujet porteur (hétérozygote) et un sujet sain (homozygote normal) il est fortement conseillé de procéder au dépistage de tous les chiots de la portée, d'informer les acquéreurs du statut de leur chiot, certificat à l'appui et de transmettre la copie ou le scan du certificat au club pour publication ;
- En cas d'accouplement entre 2 sujets sains (homozygotes normaux) les chiots de la portée seront considérés comme étant sains. Il est néanmoins conseillé de consigner ce fait sur le certificat de vente et de fournir une copie du résultat des tests des 2 parents aux acquéreurs des chiots.

Etalon	Homozygote	Hétérozygote	Homozygote	Non	
Lice	normal (sain)	(porteur)	muté (atteint)	testé	
Homozygote normal (sain)					accouplements :
Hétérozygote (porteur)					
Homozygote muté (atteint)					conseillés
Non testé					interdit

3) La dysplasie coxo-fémorale (HD)

obligation d'anesthésie:

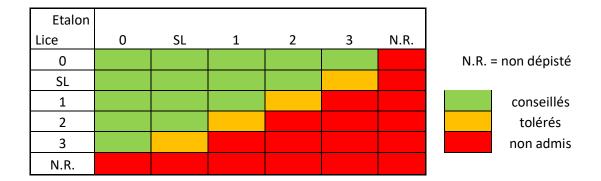
- Ne faire naître que des chiots dont les deux parents ont été officiellement dépistés préalablement à la saillie et transmettre au club pour publication tous les comptes-rendus, quelle que soit la note obtenue;
- Pratiquer des accouplements conseillés ou tolérés par le club, c'est-à-dire les mariages qui apparaissent en vert ou en orange sur le tableau ci-dessous :



4) Les dysplasies du coude (ED)

anesthésie non nécessaire:

- Ne faire naître que des chiots dont les deux parents ont été officiellement dépistés préalablement à la saillie et transmettre au club pour publication tous les comptes-rendus, quelle que soit la note obtenue;
- Pratiquer des accouplements conseillés ou tolérés par le club, c'est-à-dire les mariages qui apparaissent en vert ou en orange sur le tableau ci-dessous.



5) Les affections rénales :

- Il est conseillé de procéder au dépistage RPCU (méthode de quantification de protéines dans les urines) de tous ses reproducteurs (males ou femelles) avant mise à la reproduction, de transmettre et autoriser le club à publier ces résultats quels qu'ils soient ;
 - Une valeur inférieure ou égale à 0.2 est considérée comme étant «normale»;
 - o Une valeur se situant entre 0.2 et 0.5 est considérée comme « douteuse » ;
 - o Une valeur supérieure ou égale à 0.5 est considérée comme « anormale ».
- Ne pas accoupler deux sujets dont la valeur du RPCU est supérieure ou égale à 0,5.

6) Les tares oculaires :

- Ne pas mettre à la reproduction les sujets visiblement atteints d'une affection oculaire d'origine génétique ;
- Informer le club en cas d'apparition de tares oculaires sur ses reproducteurs ou leurs descendances.

7) Les immunodépressions:

- Ne pas mettre à la reproduction les sujets atteints par une immunodépression, notamment en cas de démodécie ;
- Éviter au maximum de faire reproduire ces sujets même en cas de quérison.

8) Les ligaments croisés :

Ne pas accoupler deux chiens ayant eu une rupture des ligaments croisés.

9) Les allures :

• Ne pas faire reproduire tout chien ajourné aux allures.

ET D'UNE MANIERE GENERALE:

Dans le cas d'une tare invalidante pour laquelle le déterminisme héréditaire est connu.

- Ne pas mettre à la reproduction les Lices et Étalons visiblement atteints ;
- Ne pas faire reproduire un sujet « porteur asymptomatique» ;
- Ne pas accoupler deux partenaires ayant chacun un géniteur « porteur asymptomatique » ;
- Ne pas accoupler deux partenaires ayant chacun un frère ou une sœur atteint ;
- Accepter de soumettre ses reproducteurs et leurs descendants à des tests et/ou prélèvements cellulaires en vue de la recherche génétique sur cette maladie.